

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 16 mars 2021

RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Mardi 16 mars 2021, SNCF Réseau a organisé une visite des travaux de restauration de la zone humide de la Corne Jacquin, en présence de Christophe Marot, secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or, Michel Neugnot, Premier Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Claire Bonnet-Vannet, Vice-Présidente du Département de Côte d'Or, Dominique Girard, Vice-Président du Département de Côte d'Or, Jacques-François Coiquil, Maire d'Auxonne, Éric Loichot, Maire de Flammerans et Jérôme Grand, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté.

Du 1^{er} septembre 2020 au 31 mars 2021, SNCF Réseau a réalisé des travaux de restauration des milieux naturels humides sur le site de la Corne Jacquin située dans la vallée de la Saône.

Dans le cadre de la construction de la LGV Rhin-Rhône, SNCF Réseau a acquis une peupleraie de 30 hectares en zone humide sur les communes d'Auxonne et de Flammerans (21). Ces travaux de restauration représentent un investissement de 585 000 € financés par les cofinanceurs de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône.

En s'appuyant sur l'expertise du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, l'objectif est de réhabiliter cette zone humide située à proximité de la Saône en coupant ces peupliers sur une surface de 22 hectares, afin de diversifier les habitats naturels et de préserver les espèces protégées.

En effet, lors des périodes chaudes, les peupliers pompent l'eau du milieu humide qui perd alors son rôle de réservoir. A l'inverse, en automne et en hiver, les peupliers ne supportent pas de conserver les pieds dans l'eau trop abondante. Un système de drainage de peupleraie est donc nécessaire, mais modifie la structure des sols et donc enlève à la zone humide son rôle fonctionnel.



Les milieux humides sont aujourd'hui en danger en raison de la pression des activités humaines (urbanisation, fragmentation des habitats, agriculture intensive, usages inadaptés...). Or, **ils jouent un rôle d'éponge et de filtration pour une eau de qualité préservée et en quantité.** Par leur capacité de rétention de l'eau, les zones humides diminuent l'intensité des crues, et, à l'inverse, soutiennent le débit des cours d'eau en période de sécheresse.

Les zones humides constituent également des habitats pour de nombreuses espèces animales ou végétales particulières, dont certaines sont protégées. Il est donc important de les préserver au maximum.



Site en Août



Site en Octobre

RETROUVER LES MILIEUX NATURELS TYPIQUES DU VAL DE SAÔNE

L'objectif de ces travaux de restauration de la zone humide de la Corne Jacquin est de **favoriser la diversité biologique.** Le déboisement de 22 hectares de peupliers permettra à terme de **retrouver les divers milieux naturels typiques** de cette région du Val de Saône **en augmentant la surface des prairies humides et de boisement alluvial.**

Le site sera géré par le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**, en tant que futur propriétaire. Le déboisement est réalisé par **2 entreprises locales**, BBF (Bongard Bazot et Fils SA) et EBS Transexfo, qui interviennent avec deux procédés en même temps selon les zones :

- **Abatteuses** au sud de la LGV,
- **Débroussaillage et bucheronnage** au nord de la LGV.

Par ailleurs, **l'entreprise d'insertion Promut** intervient à hauteur de 250 heures sur toute la durée du chantier pour différentes missions : pose des panneaux réglementaires sur le site et retrait des grillages de protection des peupliers.



LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés du **1^{er} septembre 2020 au 31 mars 2021** en deux grandes phases :

- 1) **L'abattage et le débardage de 3 200 arbres** a eu lieu de septembre à mi-octobre 2020. Les grumes de bois ont été évacuées par camion au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le reste des bois (houppiers et branches) ont été laissés sur site au niveau des plateformes de stockage pour être broyé et évacués en mars 2021.
Le bois sera ensuite valorisé en bois de chauffage pour les collectivités locales, en bois d'ameublement ou pour l'industrie agroalimentaire en cagettes ou barquettes.
- 2) **Le rognage et le broyage** ont été effectués en octobre et novembre 2020. Cette dernière étape visait à permettre l'installation d'une végétation de type prairie humide. **Le rognage des souches d'arbres** évite les repousses de peupliers et le broyage réalisé sur 10 cm d'épaisseur dans le sol permet de niveler les sols en éliminant les petites branches restées sur le sol et les racines en surface.

Les plateformes aménagées seraient maintenues afin de permettre l'exploitation ultérieure du site.



DES MESURES POUR PRÉSERVER LA ZONE HUMIDE

Situé à quelques centaines de mètres de la Saône et en zone inondable, le site présente une sensibilité élevée au phénomène de remontée de la nappe phréatique lorsque le sol est saturé en eau suite à de fortes pluies.

Tout le long du chantier, une vigilance particulière est apportée afin de limiter le compactage des sols et la création d'ornières notamment en cas de pluie. Le passage répété des engins pouvant modifier la structure des terres et dégrader la zone humide, une veille météorologique et des zones de circulation des engins ont été mises en place.

A l'issue des travaux, d'autres actions telles que le broyage des rejets de peupliers, la suppression de fossés ou la création de mares seront menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne en tant que gestionnaire et futur propriétaire du site. Un suivi environnemental sera également réalisé sur 10 ans pour évaluer l'efficacité de l'ensemble des mesures et s'assurer de la réussite de la restauration de la zone humide.

LES CHIFFRES CLÉS



APPEL A PROJETS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la construction de la LGV Rhin-Rhône, et en complément de ses obligations en termes de mesures compensatoires, SNCF Réseau s'est engagé à financer des projets dans le cadre d'un programme de mesures supplémentaires en faveur de la biodiversité et du paysage à hauteur de 4,57 M€. A date, 108 projets ont pu être financés et réalisés ou sont en cours de réalisation pour 5 d'entre eux, pour un budget de l'ordre de 3,9 M€.

Afin de tenir ses engagements en matière de financement de ce programme, SNCF Réseau lancera courant du printemps 2021 un appel à projets complémentaire à hauteur de 650 K€.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau développe l'offre ferroviaire sur les 30 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau se met au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2019 de 6,5 milliards d'euros.

<http://www.sncf-reseau.com>

CONTACTS PRESSE :

Valérie LEPINAY – Directrice communication
SNCF Réseau – Direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté
valerie.lepinay@reseau.sncf.fr - 06 88 13 59 52

Carine DUTHU – Chargée de communication institutionnelle
Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
carine.duthu@cen-bourgogne.fr